



Chef de division – Réalisation des travaux

Direction du génie
(Ville de Saint-Lambert)

Saint-Lambert est une ville essentiellement résidentielle. Depuis des générations, la vie quotidienne y reflète une tradition de bien vivre, de charme, de tranquillité, de commodité et de sécurité. Pour ajouter à ces charmes, la ville de Saint-Lambert offre à ses résidents des établissements scolaires privés et publics de grandes qualités, plusieurs parcs, deux clubs de golf et de nombreuses activités socioculturelles, sportives et récréatives.

LES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur du génie le *Chef de division – Réalisation des travaux*, dirige, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités et projets sous sa responsabilité.

Il participe à l'établissement des objectifs et priorités de travail de sa division et contribue au processus relatif au suivi à la réalisation des travaux de tous les projets de génie. Il doit également encadrer et diriger le personnel technique sous sa responsabilité et contribuer à leur développement.

Plus spécifiquement, le titulaire du poste doit :

- Réaliser et surveiller différents projets et travaux en cours;
- Effectuer la recommandation de paiement le cas échéant et l'acceptation finale des travaux;
- Assurer le bon fonctionnement des différents chantiers en veillant notamment au respect des modalités prévues aux contrats et à l'application des politiques et des règlements municipaux et provinciaux par les différents intervenants externes et les employés œuvrant sur le chantier;
- Assister aux réunions des directeurs de service et aux réunions plénières du Conseil, lorsque requis;
- Veiller à limiter les impacts négatifs d'un chantier avant, pendant et après la réalisation des travaux;
- Collaborer à la préparation des propositions de nouveaux règlements ou d'amendements aux règlements municipaux concernant le domaine du génie;
- Participer à la formation et à la répartition du travail des employés sous sa responsabilité et s'assurer de mettre en place un encadrement adéquat et de leur fournir un support nécessaire;
- Sous réserve des pouvoirs qui lui sont délégués, agir à titre de représentant de la ville auprès des différents intervenants de chantiers et assister à l'ensemble des réunions de chantier;
- Rendre des comptes, sur une base régulière à la direction du service de l'état d'avancement des différents chantiers, des problématiques rencontrées et le cas échéant, aux dépassements de coûts à prévoir;
- Faire un suivi rigoureux des travaux effectués en vue de la préparation des décomptes progressifs pour l'autorisation de paiements concernant les contrats en réalisation;
- Participer à la planification budgétaire, à la planification des travaux annuels de la direction du génie et à l'élaboration du plan triennal des immobilisations;
- Assurer un suivi et un traitement diligent des plaintes et des questionnements soumis par les citoyens;
- Procéder à la préparation de divers rapports à l'intention de la direction du service;

- Participer à la saine gestion des ressources humaines, matérielles et financière de la direction;
- Assurer la conformité aux exigences de la Ville des travaux réalisés sur le territoire et prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect des échéanciers, des plans et devis et des coûts;
- Participer aux règlements des litiges pouvant intervenir entre les différentes parties prenantes à un projet;
- Fournir le support technique pour les dossiers sous sa responsabilité;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

LE PROFIL

- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec plein droit de pratique;
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie civil, ou tout autre domaine jugé pertinent à l'emploi;
- Posséder de cinq (5) à dix (10) années d'expérience dans un poste relié au domaine de l'emploi;
- Posséder une bonne vision d'ensemble, une capacité de discerner les enjeux importants et à soumettre des plans d'actions efficaces en lien avec les objectifs de la direction;
- Posséder un sens politique hors pair et être en mesure de communiquer efficacement à tous les niveaux dans l'organisation;
- Démontrer ses habiletés de gestion, de leadership et de travail en équipe;
- Avoir une bonne capacité de rédaction, une maîtrise de la langue française (oral et écrit);
- Posséder des connaissances de la réglementation municipale (un atout).

LES CONDITIONS

Pour ce poste cadre régulier, l'échelle de rémunération 2018 se situe entre 77 074 \$ et 96 344 \$ selon l'expérience, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae ou remplir le formulaire de demande d'emploi de la Ville, en mentionnant clairement le numéro de concours **2018-27**, au plus tard le 31 août 2018, avant 12h00, à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Lambert – Direction des ressources humaines et des communications

55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Courriel : dotation@saint-lambert.ca
Télécopieur : 450 672-3732

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les membres des communautés culturelles à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.